

MASTER 1

DIPLÔME D'ÉTAT
D'ARCHITECTURE
CONFÉRANT
LE GRADE DE
MASTER 1

2017/18

ANNUAIRE ADMINISTRATIF

Les numéros de téléphones se composent de la façon suivante : 01.44.65.+ 4 chiffres (poste de votre correspondant).

SOMMAIRE

SERVICE DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE	Catherine COMET, responsable :	23 12
	Bernard COIFFET, Licence 1, inscriptions :	23 13
	Soraya SERGENT, HMNOP :	23 15
	Agnès MIRANDEL, Master :	23 18
	Patricia BERNAIX, Vie étudiante :	23 17
	Laurence PROBST, Bi-cursus :	23 16
	Marie-Françoise SOTTO, Post-diplômes - DSA / DPEA :	23 45
	Sivajini Kethees, Stages - Licence 3 (à partir de janvier 2018) :	23 78
SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES	Danielle HUGUES, responsable :	23 19
	Justine SIMONOT :	23 27
	Marie MALINOSKY :	23 20
SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	ATELIER MAQUETTES	
	Marc FAYOLLE DE MANS :	23.44
	ATELIER NUMÉRIQUE (site Cambrai)	
	Barmak LAHIJI :	01 40 05 56 44
	BIBLIOTHÈQUE	
	Alexandra THELIER, responsable :	23 30
	Clothilde BOITEUX-BOURSIN :	23 31
	DOCUMENTATION	
	Didier TOURADE, responsable :	23 36
	Sylviane CEDIA :	23 37
PÔLE IMAGE		
Hervé JÉZÉQUEL , responsable :	23 40	
Alain CHALU :	23 35	
Marcelo MENDOZA :	23 47	

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	p. 4
PRÉSENTATION DU 2 ^{ème} CYCLE	p. 6
PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	p. 10
COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	p. 11
CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER	p. 14
SECOND CYCLE	p. 18
THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT	p. 20
ENSEIGNEMENTS THÉMATISÉS SEMESTRE 7	p. 22
ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS SEMESTRE 7	p. 26
ENSEIGNANTS SEMESTRE 7	p. 28
ENSEIGNEMENTS THÉMATISÉS SEMESTRE 8	p. 29
ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS SEMESTRE 8	p. 34
ENSEIGNANTS SEMESTRE 8	p. 35

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017/18

MASTER S7 - S9

	PROJET	COURS
04.09 - 09.09.17	04.09.17 DÉBUT DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
11.09 - 16.09.17	SUITE INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
18.09 - 23.09.17	19.09.2017 - COMMISSION DE FIN DE DROITS À INSCRIPTION 21.09.2017 à 14H - REUNION ACCUEIL DES ETUDIANTS ETRANGERS EN MOBILITÉ ENTRANTE SUITE ET FIN DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
25.09 - 30.09.17	SEMAINE D'ACCUEIL - ÉTUDIANTS ET INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES, CYCLE LICENCE ET MASTER	
PREMIER SEMESTRE : 02.10.2017 → 03.03.2018		
02.10 - 07.10.17	1 - RENTRÉE PROJET	1 - RENTRÉE COURS
09.10 - 14.10.17	2	
16.10 - 21.10.17	3	
23.10 - 28.10.17	4	
30.10 - 04.11.17	5 (MERCREDI 01/11 FÉRIÉ)	
06.11 - 11.11.17	6 (SAMEDI 11/11 FÉRIÉ)	
13.11 - 18.11.17	7	
20.11 - 25.11.17	8	
27.11 - 02.12.17	9	
04.12 - 09.12.17	10	
11.12 - 16.12.17	11	
18.12 - 23.12.17	12	
VACANCES DE NOËL DU 24.12.17 AU 07.01.18 INCLUS		
08.01 - 13.01.18	13 - FIN DES COURS	13 - RENDU DE MÉMOIRE
VENDREDI 12.01.18 À 12H		
DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES MOBILITÉ NORD-AMÉRICAINES, ASIATIQUES ET SCANDINAVES		
15.01 - 20.01.18	14 - EXAMENS	14 - SOUTENANCE MÉMOIRE
22.01 - 27.01.18	15 - SEMAINE BLANCHE	15 - SEMAINE BLANCHE
SAMEDI 20.01.18 À 12H		
TESTS D'ESPAGNOL, D'ITALIEN ET D'ALLEMAND POUR LES CANDIDATS À UN SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER EN 2018/2019		
29.01 - 03.02.18	16 - RENDU PROJET	
SAMEDI 03.02.18 - JOURNÉE PORTES OUVERTES		
05.02 - 10.02.18	INTER-SEMESTRE / STAGE	
12.02 - 17.02.18	INTER-SEMESTRE / STAGE	
19.02-24.02.18	INTER-SEMESTRE / STAGE	
26.02 - 03.03.18	INTER-SEMESTRE / STAGE	
MARDI 27.02.18 À 14H		
RÉUNION ADMINISTRATIVE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ETRANGERS EN ÉCHANGE AU 2^{ÈME} SEMESTRE		
JEUDI 01.03.18 À 16H		
RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN ÉCHANGE AU 2^{ÈME} SEMESTRE		
SAMEDI 03.03.18 - RATTRAPAGE DU 1^{ER} SEMESTRE / RATTRAPAGE MÉMOIRE		

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017/18

MASTER S8 - S10

	PROJET	COURS
SECOND SEMESTRE : 05/03/2018 → 08/07/2018		
05.03 - 10.03.18	1 - RENTRÉE PROJET	1 - RENTRÉE COURS et PFE
06/03/18 À 17H30 DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR MOBILITÉ AUTRES DESTINATIONS EUROPÉENNES ET NON EUROPÉENNES		
12.03 - 17.03.18	2	
19.03 - 24.03.18	3	
26.03 - 31.03.18	4	
09.04 - 14.04.18	5 (LUNDI PÂQUES 02/04 FÉRIÉ)	
09.04 - 14.04.18	6	
VACANCES DE PRINTEMPS DU 15.04.18 AU 29.04.18 INCLUS		
30.04 - 05.05.18	7 (MARDI 01/05 FÉRIÉ)	
07.05 - 12.05.18	8 (MARDI 08/05 ET JEUDI 10/05 FÉRIÉS - ASCENSION)	
14.05 - 19.05.18	9	
21.05 - 26.05.18	10 (LUNDI 21/05 FÉRIÉ - PENTECÔTE)	
28.05 - 02.06.18	11	
04.06 - 09.06.18	12	
11.06 - 16.06.18	13 - FIN DES COURS / RENDU MÉMOIRE D'ÉTAPE (LUNDI 05/06 FÉRIÉ - PENTECÔTE)	
18.06 - 23.06.18	14 - EXAMENS - SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE	
25.06 - 30.06.18	15 - SEMAINE BLANCHE	
02.07 - 07.07.18	16 - RENDU DE PROJET	
09.07 - 14.07.18	VENDREDI 13.07 : RATTRAPAGE 2^{ÈME} SEMESTRE - RATTRAPAGE MÉMOIRE D'ÉTAPE	
09-10-11-12.07.18	09-10-11-12.07.18 : SOUTENANCES PFE	
01.08 - 31.08.18	FERMETURE ESTIVALE DE L'ENSAPLV	
17.09 - 22.09.18	17.09 - 22.09.18 : SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE ERASMUS / RATTRAPAGE PFE	

Pour mémoire :

Vacances de la Toussaint : du 22 octobre au 5 novembre 2017 inclus.

Vacances d'hiver de la Zone C : du 18 février au 4 mars 2018 inclus.

PRÉSENTATION

DU 2^{ème} CYCLE

OBJECTIFS

Le second cycle doit permettre à l'étudiant de maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture; la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux; la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

Mais également de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture (art. 4 de l'arrêté du 20 juillet 2005).

Pour l'école, ces finalités sont associées à deux objectifs qui caractérisent le second cycle de l'établissement. Le cycle master est conçu comme un cursus d'approfondissement, clairement différent d'un cursus de spécialisation. Poursuivant la formation dans une visée généraliste, le cursus proposé privilégie la construction par les étudiants d'une relation réflexive aux savoirs et savoir faire, et ainsi une conscience critique et prospective du rôle de l'architecture et des architectes dans la société. Ce cycle master entend pour cette raison favoriser la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement proposé par l'école, articulé autour du choix par l'étudiant d'un séminaire comme lieu principal d'élaboration d'une problématique d'approfondissement.

CURSUS

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SECOND CYCLE

D'une durée de deux ans, le second cycle conduit à l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master, diplôme de l'enseignement supérieur. Il s'organise sur 4 semestres valant 120 ECTS au total. Il correspond à un niveau bac + 5 années d'études. Il comporte 2.200 heures dont 1.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement "école") réparties en 11 unités d'enseignement, dont 4 consacrées au projet.

Chaque fin de semestre est suivie d'un inter semestre de quatre semaines qui permet d'intégrer la totalité du temps de stage obligatoire en second cycle dans la continuité du cursus. Les semaines d'enseignement proprement dites sont fixées à 16 pour l'enseignement du projet et à 14 pour le reste des cours, incluant le contrôle continu, les examens et rendus organisés selon le rythme propre à la pédagogie et aux modalités définies et annoncées en amont dans les programmes pédagogiques et en début de semestre par le ou les enseignants coordinateurs. La rentrée des groupes de projet s'effectue une semaine avant la rentrée des cours proprement dits. Le dernier semestre est organisé sur 15 semaines, de façon à laisser aux étudiants une semaine blanche entre la fin de la préparation du PFE et sa soutenance.

ITINÉRAIRE ET THÈMES D'APPROFONDISSEMENT

L'objectif étant la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement choisi par l'étudiant, l'ENSAPLV a structuré son offre pédagogique en master en fonction d'un ensemble de thèmes.

Six thèmes sont proposés par l'école et adossés - plus ou moins fortement - à des productions de recherche spécifiques :

- Arts et espaces ;
- Édification et cultures techniques ;
- Environnement, territoires et paysages ;
- Patrimoines et mutations ;
- Ville, habitat et société ;
- Théories et critique.

Si chaque thème d'approfondissement constitue un cadrage, il ne dit rien (ou très peu) quant à la manière de le traiter. Il désigne un champ de réflexion donnant lieu à plusieurs interprétations, et par conséquent à plusieurs problématisations et à plusieurs approches, rendues visibles notamment par le truchement des séminaires (voir le tableau de synthèse plus loin). Ces thèmes et ces champs ne correspondent donc ni à un découpage disciplinaire ni à des spécialisations, mais désignent des entrées en matière pour construire et consolider une posture réflexive en architecture, qui ouvrent à chaque fois sur des questionnements appelant l'intervention de plusieurs disciplines.

Les thèmes d'approfondissement sont structurés, et affinés dans la continuité d'un dialogue entre l'école et les équipes pédagogiques, avec l'objectif de faciliter et soutenir auprès des étudiants des choix conscients de construction de leur cursus master, et de favoriser une production interactive des deux travaux personnels principaux du cycle master : le mémoire et le projet de fin d'étude.

Dans chaque thème, plusieurs choix - de séminaires, d'enseignements de projet, d'optionnels - sont proposés. Pour accomplir son parcours d'approfondissement, l'étudiant doit valider la majorité des crédits ECTS (au minimum 86 sur 120 crédits ECTS) dans l'un des thèmes proposés par l'école, dont notamment : deux semestres de séminaire, la soutenance du mémoire, un enseignement de projet, un groupe d'encadrement de projet de fin d'étude, la soutenance du projet de fin d'étude et le stage.

Dans la nouvelle organisation, les enseignements du cycle master sont soit liés au choix d'un thème d'approfondissement (86 crédits ECTS) soit communs (S7 : groupe de projet, construction et représentation, histoire sciences humaines et sociales et économie ; S8 : construction et droit, histoire et philosophie ; 34 crédits ECTS).

LE STAGE DE FORMATION PRATIQUE

Le stage de "formation pratique" se déroule sur une période de deux mois à plein temps (soit 8 semaines). Pour ne pas interrompre la continuité des enseignements, les étudiants seront encouragés à effectuer soit de manière fractionnée, en deux fois, un mois pendant la période d'inter semestre située en février, soit pendant la période des congés scolaires d'été entre la première et la deuxième année. Le stage est encadré par un enseignant habilité choisi par l'étudiant. Le temps du stage n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 1200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement "école".

LE MÉMOIRE

Le mémoire est un travail rédigé sous forme de texte d'une cinquantaine de pages qui peut être accompagné de supports graphiques, photographiques ou encore cinématographiques. Le rendu de mémoires a lieu la 1^{ère} semaine après les vacances de Noël.

La soutenance proprement dite a lieu vers la fin du mois de janvier (semaines 14 ou 15 du calendrier universitaire)

Le mémoire doit impérativement être validé lors de la soutenance avec la note minimale de 10/20 pour pouvoir s'inscrire définitivement dans un groupe de PFE au semestre 10 en vue de la soutenance prévue début juillet.

Le rattrapage du mémoire s'effectue à la fin de l'intersemestre. (cf calendrier universitaire)

Les séminaires sont positionnés en relation avec un seul thème d'approfondissement. Les enseignements des séminaires fondent, concrétisent et structurent l'offre thématique de l'école. Ils sont les lieux de préparation et de production du mémoire de second cycle. Ils comportent une initiation méthodologique à la recherche. Ils sont organisés au sein des séminaires aux semestres 7, 8 et 9. Ils disposent d'un poids horaire important* : 4,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 8 avec 1 heure dévolue au suivi de mémoire (méthodologie) et 3 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 9 avec 2 heures hebdomadaires dévolues au suivi de mémoire. Les enseignements de séminaire représentent ainsi 14% du poids horaire global (hors optionnels de séminaire) et 12 ECTS, soit 10% des ECTS.

Les groupes de projet et groupes de PFE sont positionnés en relation avec deux ou trois thèmes d'approfondissement, un positionnement sur un seul thème étant exceptionnel. Ces enseignements ont vocation à accueillir des étudiants qui situent leurs itinéraires d'approfondissement dans plusieurs thèmes. Les situations de projet approfondis apparaissent ainsi comme champs d'étude, de réflexion et d'expérimentation qui nécessitent le croisement de points de vue et d'approches différents. Ils constituent par conséquent le lieu d'échanges transversaux entre étudiants engagés dans des itinéraires d'approfondissement différents. Le second cycle comporte quatre unités d'enseignements majoritairement dévolues au projet, une par semestre, dont l'unité d'enseignements relative à l'encadrement du PFE.

Les articulations entre projet et séminaire s'effectuent et s'affichent par l'adossement à un même thème d'approfondissement, par des échanges à l'intérieur d'équipes pédagogiques transversales et enfin, par des coopérations scientifiques et pédagogiques concrètes, explicitées notamment dans les fiches des enseignements concernés.

Enfin, l'optionnel est un enseignement léger en charge de travail, qui aide l'étudiant à compléter sa formation. Certains sont liés aux séminaires, d'autres aux projets.

Il n'existe pas d'enseignement de langues vivantes obligatoire en second cycle mais une offre d'enseignements optionnels est prévue au sein de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. Elle est vivement recommandée aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité à l'étranger. Rappelons que l'enseignement des langues vivantes a été renforcé en premier cycle, avec l'exigence d'un niveau minimum à l'issue de ce cycle.

Tous les étudiants, en transfert, souhaitant s'inscrire en second cycle, devront produire un certificat attestant de leur niveau de langue étrangère émis par l'école d'origine ou leur score obtenu à un test linguistique de type IELTS, TOEFL, DELE.

L'enseignement des langues vivantes en second cycle participe de la volonté de l'établissement d'ancrer l'offre d'enseignements de l'école dans une politique des relations internationales. A cette fin, la poursuite de l'enseignement des langues vivantes en second cycle s'effectuera de la manière suivante.

L'étudiant en séjour d'études à l'étranger a la possibilité de valider un optionnel obligatoire de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7 par un enseignement de langue dans l'université d'accueil, indépendamment de l'acquisition de cette langue étrangère par un séjour d'études validé dans le cursus de l'ENSAPLV.

Pour les étudiants qui n'optent pas pour un séjour d'études validé à l'étranger, l'ENSAPLV propose un enseignement de langue vivante au titre d'un optionnel de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. L'étudiant choisira alors entre au moins deux langues vivantes : l'anglais ou l'espagnol.

Le programme de cet enseignement du semestre 7 correspond à 49 h, soit 3,5 h hebdomadaires. Il comprend :

- un travail de présentation du projet d'architecture en langue étrangère en liaison avec les groupes de projet de l'unité d'enseignements M.7.1;
- une préparation aux tests d'entrée dans les universités anglophones ou hispanophones de niveau européen B2 de type TOEFL, IELTS ou DELE.

Par ailleurs, l'offre pédagogique du second cycle prévoit des enseignements internationaux dans lesquels sont organisés des ateliers européens ou internationaux. Ces ateliers mettent en présence (sur un sujet choisi en commun) plusieurs équipes d'étudiants de différents établissements encadrés par leurs enseignants et s'inscrivent dans des partenariats établis par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La préparation à ces ateliers comprendra également une préparation linguistique intensive sur le sujet traité dans l'atelier (préparation faisant l'objet d'une validation dans le cadre de l'unité d'enseignement portant cet atelier).

Les expériences linguistiques acquises durant le second cycle peuvent ainsi revêtir diverses formes :

- un séjour d'études à l'étranger ;
- la participation à un enseignement bilingue de projet ;
- la participation à un atelier européen ou international ;
- la préparation aux éventuels tests de type TOEFL, IELTS, DELE.

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

Ces expériences figurent dans l'annexe descriptive qui accompagne le diplôme, dite "supplément au diplôme" (article 3 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les études d'architecture), accompagnée du certificat de l'établissement CALEA (Certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture) si l'étudiant a obtenu le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence à l'ENSAPLV).

L'ENSAPLV souhaite offrir à chaque étudiant un moment fort à travers lequel il sera mis en situation de confrontation avec un contexte international. Cette mise en situation peut se réaliser de diverses manières : un séjour d'études de longue durée à l'étranger dans le cadre des conventions d'échanges d'étudiants établies par l'établissement avec des partenaires étrangers, par le stage obligatoire effectué à l'étranger ou par l'intégration à un atelier européen ou international. La mobilité des étudiants (vers des universités étrangères), dans cette structure du second cycle, peut s'effectuer en 1^{ère} ou 2^{ème} année du cycle Master pour un séjour semestriel ou annuel. Toute mobilité s'effectue dans un cadre réglementaire et fait l'objet d'un contrat d'études approuvé par l'ENSAPLV et la structure d'accueil. Ce contrat permet à l'étudiant de valider, dans son cursus d'origine, les enseignements obtenus à l'étranger.

* 3,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de janvier du semestre 7.

Dont 1h pour le suivi de mémoire et 2h pour l'initiation recherche et méthodologie.

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

M1 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER 60 ECTS					
Second cycle année 1 – 60 ECTS					
S7	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS	S8	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS
M.7.1	Projet architectural et urbain 1	15	M.8.5	Projet architectural et urbain 2	15
M.7.2	Construction1 et représentation	6	M.8.6	Séminaire thématique 2	7
M.7.3	Histoire, Sciences sociales et économie	5	M.8.7	Construction et Droit	4
M.7.4	Séminaire thématique 1 et enseignements optionnels d'initiation à la recherche	4	M.8.8	Histoire et philosophie	4
Total S7		30	Total S8		30

M2 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER 60 ECTS					
Second cycle année 2 – 60 ECTS					
S9	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS	S10	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS
M.9.9	Projet 3 Droit de l'urbanisme	15	M.10.11	PFE Soutenance et rapport de stage	30
M.9.10	Séminaire thématique 3 Enseignement intensif pluridisciplinaire ou ex-option thématique OT	15			
Total S9		30	Total S10		30

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 • SEMESTRE 7

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr. / semaine	Heures trav. perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
					COURS	TD	PRJT	SEM N						
SEMESTRE 7 – ENSEIGNEMENTS NON POLARISÉS														
Semestre 7	M.7.1	P	PROJET 1	OC	16			136		136	8,5	204	0,85	13
		Po	OPTIONNEL PROJET 1	OC	14	21			21		1,5	29	0,15	2
		Total M 7-1					21		136		157	10	233	1
	M.7.2	CT	CONSTRUCTION 1	OC	14	21	28			49	3,5	41	0,50	3
		TR	TECHNIQUES DE REPRESENTATION	OC	14	21	28			49	3,5	41	0,50	3
		Total M 7-2					42	56		98	7	82	1	
	M.7.3	HT	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 1	OC	14	28				28	2	35	0,50	2,5
		SH	SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE	OC	14	28				28	2	35	0,50	2,5
		Total M 7-3					56			56	4	70	1	
	M.7.4	S	SÉMINAIRE THEMATIQUE 1	OC	14	28		28		28	2	41	0,5	2
		SoIR	SUIVI MÉMOIRE	OC	14		21			21	1,5		0,25	1
		SoIR	OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE	OC	14	28	28			28	2	2	0,25	1
	Total M.7.4					28	49	28		77	5,5	43	1	
	IP9			OC										
	TOTAL SEMESTRE 7									388	26,5	428		30

OC = Obligatoire Au Choix

O = OBLIGATOIRE

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 • SEMESTRE 8

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr. / semaine	Heures trav. perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
					COURS	TD	PRJT	SEMNI						
SEMESTRE 8														
Semestre 8	M.8.5	P	PROJET 2	OC	16			136	136	8,5	204	0,85	13	15
		Po	OPTIONNEL PROJET 2	OC	14	21			21	1,5	39	0,15	2	
		Total M.8.5				21		136	157	10	233	1		
	M.8.6	S	Séminaire Thématique 2	OC	14			49	49	3,5	41	0,6	3	7
			Suivi mémoire 1	OC		14		14	1	46	0,2	2		
		So	Optionnel de séminaire 1	OC	14	28			28	2	22	0,2	2	
		Total M.8.6				56	14	49	119	8,5	109	1		
	M.8.7	CT	Construction 2	OC	14	49			49	3,5	11	0,50	2	4
		DR	Droit de la construction	OC	14	28			28	2	28	0,50	2	
		Total M.8.7				77			77	5,5	39	1		
M.8.8	HT	Histoire de l'architecture et de la ville 2	OC	14	28			28	2	32	0,50	2	4	
	PH	Philosophie	OC	14	28			28	2	32	0,50	2		
	Total M.8.8				56			56	4	64	1			
TOTAL SEMESTRE 8								409	28	445			30	
TOTAL ANNÉE 1								797	54,5	873			60	

OC = Obligatoire Au Choix

O = OBLIGATOIRE

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE | ANNÉE 2 • SEMESTRE 9

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr. / semaine	Heures trav. perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
					COURS	TD	PRJT	SEMNI						
SEMESTRE 9														
Semestre 9	M.9.9	P	PROJET 3	OC	16			136	136	8,5	198	0,70	13	15
		IPFE	Introduction au PFE	OC	14	28			28	2	28	0,15		
		DU	Droit de l'urbanisme	O.	14	28			28	2	28	0,15	2	
	Total M.9.9							56	136	192	12,5	254	1	
	M.9.10	S	Séminaire etThématique 3 Suivi mémoire 2	OC	14		28		14	1	48	0,15	3	15
		So	Optionnel de séminaire 2	OC	14	28			28	2	2	0,1	1	
		SMS	Soutenance mémoire 8 ECTS	O							240	0,55	8	
		IP	Intensif pluridisciplinaire	OC	14	21	28		49	3,5	45	0,2	3	
	Total M.9.10						56	56	119	8,5	335	1		
	TOTAL SEMESTRE 9								311	21	589			30

SECOND CYCLE | ANNÉE 2 • SEMESTRE 10

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr. / semaine	Heures trav. perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
					COURS	TD	PRJT	SEMNI						
SEMESTRE 10														
Semestre 10	M.10.11	PFE	Préparation projet de FIN d'études	OC	16		90	90	5,5	210			12	
		SPFE	Soutenance PFE	O.				1		249			10	
		RS	Rapport de stage	O.	8				2		280			8
	Total M.10.11						90	93	739	1				
TOTAL SEMESTRE 10								93	5,5	739			30	
TOTAL ANNÉE 2								404	28	1328			60	
TOTAL GÉNÉRAL CYCLE MASTER								1201		2201				

OC = Obligatoire Au Choix

O = OBLIGATOIRE

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

	UE	Code	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
Semestre 7	M 7-1	P	Projet 1	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13	15
		Po	Optionnel projet 1	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	
		Total M 7-1		1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
	M 7-2	CT	Construction 1	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	6
		TR	Techniques de représentation	0,5		3	
		Total M 7-2		1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
	M 7-3	HT	Histoire de l'archi et de la ville 1	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2,5	5
		SH	Sciences sociales et économie	0,5		2,5	
		Total M 7-3		1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
	M 7-4	S	Séminaire 1	0,65	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	4
		SoIR	Optionnel Initiation à la recherche	0,35		1	
		Total M 7-4		1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
	TOTAL SEMESTRE 7						30

	UE	Code	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
Semestre 8	M 8.5	P	Projet 2	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13	15
		Po	Optionnel projet 2	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	
		Total M 8.5		1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
	M 8.6	S	Séminaire 2	0,6	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	7
			Soutenance mémoire d'étape	0,2	Moyenne UE $\geq 10/20$	2	
		So	Optionnel séminaire 1	0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	
	Total M 8.6		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 8.7	CT	Construction 2	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	4
		DR	Droit de la construction et TD	0,5		2	
		Total M 8.7		1			
	M 8.8	HT	Histoire de l'archi et ville 2	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	4
		PH	Philosophie	0,5		2	
		Total M 8.8		1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
TOTAL SEMESTRE 8						30	
TOTAL ANNEE 1						60	

ÉTUDIANTS DE M1

CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 (sans note inférieure à la note minimale prévue) aux 8 unités d'enseignements (UEM) de M1, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEM71 et UEM85). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 10/20$ pourront être conservées.

ÉTUDIANTS DE M2

Semestre 9	UE	Code	Enseignement	Coeff.	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE	
M 9.9	P		Projet 3	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13	15	
	IPFE		Introduction au PFE	0,15				
	DU		Droit de l'urbanisme	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2		
	Total M 9.9			1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 9.10	S		Séminaire 3	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1	15
				Suivi de mémoire 2			2	
So			Optionnel séminaire 2	0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1		
SMS			Soutenance mémoire	0,55	Note $\geq 10/20$	8		
IP			Intensif pluridisciplinaire	0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3		
Total M 9.10			1	Moyenne UE $\geq 10/20$				
TOTAL SEMESTRE 9							30	

Semestre 10	UE	Code	Enseignement	Coeff.	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
M 10.11	PFE		Préparation Projet de Fin d'Études		Note minimale $\geq 10/20$	12	
	PR		Suivi mémoire Parcours Recherche				
	SPFE		Soutenance PFE		Pas de note validé ou non	10	
	RS		Rapport de stage			8	
	Total M 10.11			1			
	TOTAL SEMESTRE 10						
TOTAL GENERAL CYCLE MASTER							120

RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une 2ème session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre.

ATTENTION ! LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATTRAPABLE IL FAUT IMPERATIVEMENT OBTENIR 10/20

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours. En général il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du 1er semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du 2^{ème} semestre.

Les étudiants ayant obtenu une note éliminatoire c'est à dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage. Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement. (cf coefficients de pondération).

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Le diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation, à savoir : la totalité des UE de 1ère et 2ème années incluant le PFE et la validation du stage obligatoire de formation pratique. Les délibérations des jurys sont souveraines.

DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE MASTER

Un étudiant peut prendre au maximum trois inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master. Un étudiant qui a bénéficié en 1ère année du second cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année. A titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers. Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en second cycle bénéficient à nouveau de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master.

Les étudiants ayant effectué une mobilité académique à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus ou d'une convention, pourront, le cas échéant bénéficier d'une 4^{ème} année supplémentaire d'inscription en cycle master sans avoir à passer devant la commission de fin de droits à inscription.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

PUBLICS

Le second cycle est ouvert aux titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence ainsi qu'aux titulaires d'un titre français ou étrangers admis en dispense ou en équivalence de ce diplôme en application d'une réglementation nationale, soit de la validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en vue de l'accès à ce niveau d'études.

Les contenus des enseignements sont organisés autour de cinq idées :

- une approche multidisciplinaire équilibrée,
- au semestre 7 des enseignements qui complètent les enseignements du premier cycle et qui préparent les étudiants à aborder une fin de cursus autonome,
- des modes pédagogiques et des effectifs adaptés à des groupes réduits,
- un cursus offrant une grande possibilité de choix aux étudiants, avec la possibilité de personnaliser largement en partie son parcours.

OBJECTIFS

Le second cycle donne à l'étudiant la capacité à définir un projet architectural situé dans un contexte géographique et social. Il est largement fondé sur une grande autonomie, avec un très large choix de matières optionnelles qui permet à chaque étudiant de façonner son parcours à la carte et de préparer un parcours recherche. La première année du second cycle est également le moment privilégié pour bénéficier d'un programme d'échange international et d'un séjour long à l'étranger.

Un certain nombre de disciplines ont été réorganisées et renforcées pour faire de la première année de second cycle une année de formation à part entière, dans la prolongation des acquis du premier cycle, pour assurer une transition vers l'organisation des trois semestres ultérieurs en "unités de séminaire" et "unités de projet", et pour enfin accueillir les étudiants venant d'autres écoles françaises ou étrangères en leur permettant de s'intégrer à la culture de l'école.

Les enseignements de construction, d'histoire, de techniques de représentation, de sciences humaines et sociales (intégrant des enseignements d'économie et de droit) sont développés sur un ou deux semestres (sauf le droit qui se prolonge au semestre 9). Compte tenu de l'importance des promotions du second cycle, de la nécessité de déployer des pédagogies en groupes restreints et d'offrir des possibilités de choix aux étudiants, tous ces enseignements obligatoires sont répartis en plusieurs groupes au choix. En parallèle, un enseignement de projet est obligatoire pendant le semestre 7.

CONTENU

Les contenus des enseignements sont organisés autour de cinq idées :

- une approche multidisciplinaire équilibrée,
- au semestre 7 des enseignements qui complètent les enseignements du premier cycle et qui préparent les étudiants à aborder une fin de cursus autonome,
- des modes pédagogiques et des effectifs adaptés à des groupes réduits,
- un cursus offrant une grande possibilité de choix aux étudiants, avec la possibilité de personnaliser largement en partie son parcours.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La première année du second cycle est également le moment privilégié pour bénéficier d'un programme d'échange international et d'un séjour long à l'étranger. Ce cycle constitue aussi une prise d'autonomie des étudiants. C'est pourquoi une grande liberté de choix est laissée aux étudiants tout au long de ce cycle :

- choix d'un groupe particulier dans un enseignement obligatoire ;
- choix d'enseignements optionnels thématiques au semestre 7 ;
- choix du sujet et du groupe de PFE parmi une offre très diversifiée.

Le second cycle comporte des enseignements communs non thématiques (32 crédits ECTS) et des enseignements liés au choix d'un thème d'approfondissement (88 crédits ECTS). Un parcours recherche spécifique permet de préparer une orientation future vers un doctorat à travers une initiation à la recherche et des modalités de soutenance spécifiques du mémoire et du projet de fin d'études conduisant à un diplôme d'état d'architecte avec la mention recherche.

SEMESTRE 7				
	Enseignements communs	ECTS	Enseignements thématiques	ECTS
UEM71			Projet	13
			Optionnel de projet	2
UEM72	Construction	3		
	Techniques de représentation	3		
UEM73	Histoire	2,5		
	Sciences humaines	2,5		
UEM74			Séminaire	3
			Optionnel initiation recherche	1
Total ECTS		11		19
Total ECTS	Enseignements communs et thématiques			30

SEMESTRE 8				
	Enseignements communs	ECTS	Enseignements thématiques	ECTS
UEM85			Projet	13
			Optionnel de projet	2
UEM86			Séminaire	5
			Optionnel de séminaire	2
UEM87	Construction	2		
	Droits de la construction	2		
UEM88	Histoire	2		
	Philosophie	2		
Total ECTS		8		22
Total ECTS	Enseignements communs et thématiques			30

SEMESTRE 9				
	Enseignements communs	ECTS	Enseignements thématiques	ECTS
UEM99	Droit de l'urbanisme	2	Projet	13
			Introduction au PFE	
UEM910	Intensif pluridisciplinaire	3	Séminaire	11
			Optionnel de séminaire	1
Total ECTS		5		25
Total ECTS	Enseignements communs et thématiques			30

SEMESTRE 10				
	Enseignements communs	ECTS	Enseignements thématiques	ECTS
UEM1011	Stage	8	PFE Suivi + soutenance	22
Total ECTS		8		22
Total ECTS	Enseignements communs et thématiques			30

TOTAL CRÉDITS ECTS DU CYCLE	
Enseignements communs non thématiques	32 ECTS
Enseignements thématiques	88 ECTS
TOTAL CYCLE	120 ECTS

THÉMATIQUES

D'APPROFONDISSEMENT

AE

ARTS ET ESPACES

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes à priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

ECT

ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUES

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

ETP

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

PM

PATRIMOINES ET MUTATIONS

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

TC

THÉORIES ET CRITIQUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une "pratique critique". Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturale d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

VHS

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

ARTS ET ESPACES

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes à priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S701A - Démarches plastiques et territoires urbains 1.	SolR1A SolR1B SolR14	P701 - Réhabilitation patrimoniale de l'édifice et du territoire. P703 - Architecture et cinéma. P704 - Milieux habilités : identification d'un paysage urbain contemporain. P718 - Paysage/S Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains. P720 - Workshop international : Smart City en Inde du Nord. Le cas de Chandigarh.	Po704 - Acoustique esthétique 1. Po708 - Atelier sonore urbain. Po710 - Philosophie art et cognition.
S701B - Scénographie et architecture : la scénographie un art du lieu 1			
S714 - Art, Cinéma, Architecture 1.			

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S710 - Pratiques constructives du projet architectural, regard critique et prospectif 1	SolR10	P706 - Dejà là:ressources, transformation, construction. P708 - Le fait urbain et les pratiques européennes du projet – espaces producteurs de substance urbaine. P710 - Edifice public : urbanisme, architecture, détails. P717 - Architecture navale. P722 - Projeter dans le réel : échelle 1 et demandes d'habitants.	Po714 - Structures flottantes

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S704 - Paysage/S 1 : Les fondamentaux .	SolR4 SolR8	P701 - Réhabilitation patrimoniale de l'édifice et du territoire. P703 - Architecture et cinéma P705 - Territoires en devenir et développement des communes et territoires péri-urbains. P708 - Le fait urbain et les pratiques européennes du projet – espaces producteurs de substance urbaine P712 - Projet architectural P718 - Paysage/S Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains. P720 - Workshop international : Smart City en Inde du Nord. Le cas de Chandigarh. P723 - Franges urbaines : vers de nouvelles interfaces ville - champs.	Po 704 - Acoustique esthétique 1 Po 706 - Apprendre des villes d'ailleurs 1 Po 715 - Usages des espaces et travail de conception.
S708 - Architecture environnement et développement durable 1.			

PATRIMOINE ET MUTATIONS

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S711 - Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti 1.	SolR11 SolR12	P701 - Réhabilitation patrimoniale de l'édifice et du territoire	Po 706 - Apprendre des villes d'ailleurs 1.
S712 - Milieux habités, philosophie, architecture, urbain, environnement, milieux, héritages: séparation / reliance 1.		P704 - Milieux habités : identification d'un paysage urbain contemporain. P706 - Dejà là : ressources, transformation, construction. P708 - Le fait urbain et les pratiques européennes du projet – espaces producteurs de substance urbaine. P712 - Projet architectural P718 - Paysage/S Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains P720 - Workshop international : Smart City en Inde du Nord. Le cas de Chandigarh. P721 - Architecture et revitalisation urbaine.	Po 707 - Cartographier des dispositifs. Po 710 - Philosophie art et cognition. Po 716 - Réflexions esthétiques sur l'architecture du 18 ^{ème} à 1940. Po 717 - Patrimoine(s) et mutations.

THÉORIES ET CRITIQUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une "pratique critique". Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturale d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S707 - Critique et histoire de l'architecture et de la ville 1	SolR7 SolR9	P721 - Architecture et revitalisation urbaine.	Po 709 - Mobilités, ville, architecture. Po 710 - Philosophie art et cognition. Po 711 - Projet architectural et critique de la modernité.
S709 - Activités et instrumentation de la conception 1			

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

SÉMINAIRES	INITIATION À LA RECHERCHE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S702 - Séminaire 3 APUS : architecture, projet urbain et sociétés 1.	SolR2 SolR13 SolR15	P703 - Architecture et cinéma. P705 - Territoires en devenir et développement des communes et territoires péri-urbains. P712 - Projet architectural P718 - Paysage/S Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains. P721 - Architecture et revitalisation urbaine. P722 - Projeter dans le réel : échelle 1 et demandes d'habitants. P723 - Franges urbaines : vers de nouvelles interfaces ville-champs.	Po 704 - Acoustique esthétique 1. Po 706 - Apprendre des villes d'ailleurs 1 Po 707 - Cartographier des dispositifs. Po 709 - Mobilités, ville, architecture. Po 715 - Usages des espaces et travail de conception. Po 717 - Patrimoine(s) et mutations.
S713 - La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables 1.			
S715 - Nouvelles pratiques politiques et esthétiques dans la ville			

ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS SEMESTRE 7

M.7.2 – COURS DE CONSTRUCTION 1 (AU CHOIX)	
CT703	Lumière et acoustique architecturales
CT704	Technologie et édification
CT705	Économie de la construction
CT706	Architecture, économie et écologie
CT710	Réhabilitation et développement durable 1 : le diagnostic à l'échelle du bâtiment inscrit dans le site
CT711	Simulations et évaluations des ambiances thermiques
CT712	La structure des formes courbes, coques et toiles tendues
CT713	Structures légères / conception - fabrication
CT716	Sculpture tectonique

M.7.2 – TECHNIQUES DE REPRÉSENTATION (AU CHOIX)	
TR701	Initiation au design (architecture navale, objet...)
TR702	La maquette pour concevoir
TR703	Modélisation et restitution de l'architecture
TR708	Option photo
TR710	Une maquette numérique urbaine au service de l'architecte
TR712	Pratiques de relevé architectural
TR713	Le dessin et la modélisation des formes courbes, coques et toiles tendues
TR714	Initiation à la modélisation paramétrique
TR715	Philomédia
TR716	Dessiner en ville
TR717	Maîtriser Archicad

M.7.3 – HISTOIRE - (AU CHOIX)	
HA702	Art et architecture après 1945 : quels (r) apports artistiques à l'espace architectural et urbain.
HA707	L'architecte et le voyage d'initiation.
HA708	Petites histoires de la maison individuelle et du lotissement.
HA709	Histoire du château Français
HA710	Les villes nouvelles contemporaines 1945 - 2015 au prisme des échanges culturelles, urbains et architecturaux

M.7.3 – SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE - (AU CHOIX)	
SH701	Hériter de la ville : pour une approche anthropologique du temps et des temporalités urbaines.
SH702	Métropolisation, mondialisation et cosmopolitarisme
SH703	La métropole des sciences sociales

ENSEIGNEMENTS ouverts aux Master 1 et Master 2

Les enseignements ci-dessous peuvent être choisis dès le semestre 7 mais ne seront validés que dans le cadre de l'UEM 910 du semestre 9.

M.9.10 – ENSEIGNEMENTS INTENSIFS PLURIDISCIPLINAIRES	
IP901	Transmettre l'architecture
IP902	Expérimentations artistiques Chalon sur Saône - Patrimoine technique portuaire et transformation urbaine
IP904	La scénographie: atelier-projets
IP906	Dévions
IP908	Patrimoine industriel: Art/Architecture
IP909	Architecture et idéologie
IP910	Préparation linguistique espagnol
IP916	La voix de la synthèse des arts en architecture
IP917	Lutte contre l'habitat indigne-outils et pratiques
IP918	Histoire critique de l'archi et de l'urbanisme au Japon
IP921	Cultures visuelles et pratiques spatiales
IP926	B.U.L XL Bidules ultra légers de grande taille
IP928	Territoires ruraux en déprise et innovation sociale. Workshop participatif en inter-formations en Creuse.
IP930	Des arbres dans la ville, des arbres pour la ville
IP932	De la perception à la compréhension du paysage : Quels outils architecturaux pour lire le paysage ? Vallée de la Loire, Patrimoine Mondial de l'Unesco.
IP933	Predictive studio 24H
IP935	OBSERVATOIRE DU GRAND PARIS : ou comment suivre la transformation de la métropole.
IP936	Conception et réalisation d'objets en béton UHP moulé
IP937	Penser, écrire l'architecture en cinéma
IP938	L'acte de bâtir de la conception à la réalisation avec regard spécifique sur la phase chantier

ENSEIGNANT(E)S SEMESTRE 7

M.7.1 – GROUPES DE PROJET (AU CHOIX)	
P701	D. DEHOUX
P703	C. ASLAN, G. BILLAUX, D. LICHTLIN
P704	E. ROPARS, S. DISCORS
P705	A. BOYADJIAN, J.M. VISTE
P706	E. MOURIER, M. SAIMPERT
P708	R. KENLEY, J. SHIN,
P710	V. BROSSY, C. LAUVERGEAT
P712	P. PUMAIN, L. PENISSON
P714	P. DE BECK, N. GAUDARD
P717	C. BARREAU
P718	S. ROUSSEL, B. CIMERMAN
P719	X. BONNAUD, V. HELMAN
P720	F. BRINGAND, F. SOUCCARAT
P721	P. DUGUET, A. SAUBOT
P723	V. HELMAN, F. GANTOIS

M.7.1 – OPTIONNELS DE PROJET (AU CHOIX)	
P0704	G. BILLAUX
P0706	C. SECCI, H. THOMAS
P0708	G. BILLAUX
P0709	S. WACHTER
P0710	A. TÜSCHER
P0711	D. HENRY
P0714	F. NEUMAN
P0716	B. WEBER, E. DANIEL-LACOMBE
P0717	P. DEHAN

M.7.3 – HISTOIRE (AU CHOIX)	
HA702	R. MATAR - PERRET
HA703	S. DESCAT
HA707	M. GAIMARD
HA709	A. BONDON
HA710	L. CALOSCI

M.7.2 – TECHNIQUES DE REPRÉSENTATION (AU CHOIX)	
TR701	P. HANNEQUIN, P. VÉRITÉ
TR702	J. BERGNA, A. RAYNAUD
TR703	L. MARIANI, A. MORAND
TR708	H. JÉZÉQUEL
TR710	F. COUSSON
TR712	D. BEAUTEMS
TR713	D. GUICHARD
TR714	F. GUÉNA
TR715	R. KENLEY
TR716	B. SEGERS
TR717	D. BEAUTEMS

M.7.2 – COURS DE CONSTRUCTION (AU CHOIX)	
CT703	J. -P RIGAUD
CT704	V. POIRIER
CT705	P. ALLUIN
CT706	J.M COGET
CT710	M. LOPEZ-DIAZ
CT711	D. HAMANI
CT712	B. BAZIN
CT713	Y. MAHIEU
CT716	V. LEYRAL, F. MARTINET

M.7.3 – SCIENCES HUMAINES (AU CHOIX)	
SH701	A. DE BIASE
SH702	L. LOPEZ, M. SAIDI SHAROUZ
SH703	E. AMOUGOU

M.7.4 – SÉMINAIRES THÉMATIQUES (AU CHOIX)	
ARTS ET ESPACES	
S701A	C. ASLAN, O. JEUDY, L. FALZON
S701B	Y. KNEUSE, M. MAZLOUMAN, B. PIGOT, J. GAUTEL
S714	S. NAVA, M. NEGRO, V. JOUVE, H. REIP, E. RESTREPO RESTREPO
ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUE	
S710	S. BALEZ D. HAMANI, N. BELKADI
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE	
S704	R. DE MARCO, C. ZAHARIA
S708	A. D'ORAZIO, E. MACAIRE, V. ZAMANT
PATRIMOINE ET MUTATIONS	
S711	A. DIENER, M. GAIMARD
S712	C. BODART, A. FREMY, A. TUFANO
THÉORIES ET CRITIQUES	
S707	P. CHABARD, S. DESCAT, J. SILVESTRE
S709	F. GUÉNA, A. TÜSCHER
VILLE, HABITAT, SOCIÉTÉ	
S702	E. AMOUGOU, M. SAIDI SHAROUZ, S. WACHTER, T. DELAVault LECOQ, I. GENYK
S713	C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE, V. LAGUIA
S715	M. ANTONIOLI, I. IOSA, A. SOTGIA

ENSEIGNANT(E)S SEMESTRE 7

M.7.4 – OPTIONNELS INITIATION À LA RECHERCHE (AU CHOIX)	
ARTS ET ESPACES	
SoIR 701 A	L. FALZON, O. JEUDY, C. ASLAN
SoIR 701 B	M. MAZLOUMAN
SoIR 714	M. NEGRO, S. NAVA, V. JOUVE, H. REIP
ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUE	
SoIR 710	S. BALEZ
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE	
SoIR 704	R. DE MARCO, C. ZAHARIA
SoIR 708	A. D'ORAZIO, E. MACAIRE
PATRIMOINE ET MUTATIONS	
SoIR 711	L. BASSIÈRES, A. BONDON, M. GAIMARD
SoIR 712	A. TUFANO
THÉORIES ET CRITIQUE	
SoIR 707	A. BONDON, M. GAIMARD
SoIR 709	E. AMOUGOU
VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ	
SoIR 702	E. AMOUGOU
SoIR 713	C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE
SoIR 715	I. IOSA

ENSEIGNEMENTS ouverts aux Master 1 et Master 2

Les enseignements ci-dessous peuvent être choisis dès le semestre 7 mais ne seront validés que dans le cadre de l'UEM 910 du semestre 9.

M.9.10 – ENSEIGNEMENTS INTENSIFS PLURIDISCIPLINAIRES	
IP901	M. BOURDIER, C. VALLECILLO
IP902	Y. MAHIEU, J. BOULMIER, A. PETITRENAUD
IP904	B. PIGOT, M. MAZLOUMAN
IP906	M. DESSARDO, Y. ROUBY
IP908	F. PINATEL, C. DENNEULIN
IP909	B. PATTERSON
IP910	V. TABOADA
IP917	P. VÉRITÉ
IP918	J-B. EYRAUD

M.9.10 – ENSEIGNEMENTS INTENSIFS PLURIDISCIPLINAIRES	
IP921	L. LOPEZ
IP926	Y. MAHIEU, A. PETITRENAUD
IP928	E. MOURIER, I. GENYK
IP930	B. NAVINER
IP932	Y. NUSSAUME, C. SZANTO
IP933	A. TUFANO
IP935	A. DE BIASE, P. ZANINI
IP936	T. MALIKIAN, D. MAGNAC
IP937	S. NAVA, E. RESTREPO RESTREPO
IP938	D. FEICHTINGER

ARTS ET ESPACES

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes a priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 801A - Démarches plastiques et territoires urbains 2.	So 801 - Film et architecture. So 803a - Le temps de la représentation 1 (travail en atelier). So 803b - Le temps de la représentation 2 (travail en atelier).	P 802 - Scénographie et architecture des lieux de représentation.	Po 808 - Lumières, sons, matériels, techniques, coûts, normes, mesures et règles.
S 801B - Scénographie et architecture : la scénographie un art du lieu 2.	So 804 - Lumière matière / Objet lumière. So 805 - Art, musique, architecture.	P 808 - De l'idée au projet.	Po 815 - Formes de la musique et composition architecturale.
S 814 - Art, cinéma, architecture 2	So 817 - Patrimoine industriel : Art / Architecture. So 821 - Acoustique esthétique 2. So 824 - Regarder l'architecture et la ville à travers la photographie. So 832 - Via cinéma 1.	P 823 - Milieux habités : architecture à gènes urbains	Po 818 - Contextualisation et prise en compte du paysage dans le projet architectural.

ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 810 - Pratiques constructives du projet architectural. Regard critique et prospectif.	S 822 - Analyse perspective et technique des dispositifs construits.	P 819 - Des structures d'accueil pour réfugiés. P 820 - Conception architecturale numérique.	Po 808 - Lumières, sons, matériels, techniques, coûts, normes, mesures et règles. Po 814 - Culture sonore du projet. Po 819 - Conception des détails et chantiers. Po 821 - Systèmes numériques de la conception digitale.

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 804 - Architecture/s et Paysage/s - Approfondissements.	So 806 - Le paysage chinois. So 813 - Ville et architecture post-carbone. So 814 - Usage, architecture et développement durable. So 817 - Patrimoine industriel : Art / Architecture.	P 804 - Conception de bâtiments mixtes : activités et logements. P 805 - Villes d'Amérique Latine. P 812 - La ville archipel. P 814 - La qualité environnementale à l'échelle de l'îlot urbain. P 821 - Détours 1 / Atelier Dakar. P 823 - Milieux habités : architecture à gènes urbains. P 824 - Apprendre des villes sud-américaines.	Po 806 - Villes d'Amérique Latine. Po 823 - Des arbres et des hommes. Po 824 - Apprendre des villes d'ailleurs 2. Po 825 - Usages des espaces et travail de conception.
S 808 - Architecture environnement et développement durable 2.	So 821 - Acoustique esthétique 2. So 830 - Politiques du paysage, politiques du patrimoine. So 835 - Formation "langue et communication japonaises". So 838 - Pratiques professionnelles du projet durable.		

PATRIMOINE ET MUTATIONS

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 811 - Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti 2.	So804 - Lumière - matière / Objet - Lumière. So806 - Le paysage chinois So 813 - Ville et architecture post-carbone. So 817 - Patrimoine industriel : Art / Architecture. So 830 - Politiques du paysage, politiques du patrimoine.	P 804 - Conception de bâtiments mixtes : activités et logements. P 805 - Villes d'Amérique Latine. P 806 - L'édifice public. P 807 - L'édifice public. P 812 - La ville archipel. P 814 - La qualité environnementale à l'échelle de l'îlot urbain.	Po 806 - Ville d'Amérique Latine. Po 810 - Infrastructures, réseaux, transports. Po 818 - Contextualisation, prise en compte du paysage dans le projet architectural. Po 819 - Conception des détails et chantiers. Po 824 - Apprendre des villes d'ailleurs 2.
S 812 - Milieux habités : transitions écologiques des milieux. Mutations : habiter et coexister.	So 835 - Formation langue et communication japonaises. So 838 - Pratiques professionnelles du projet durable.	P 821 - Détours 1 / Atelier Dakar. P 823 - Milieux habités : architecture à gènes urbains P 824 - Pratiques du projet urbain : Apprendre des villes sud-américaines. P 825 - Architecture du lotissement.	

THÉORIES ET CRITIQUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une " pratique critique ". Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturale d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 807 - Critique et histoire de l'architecture de la ville 2.	So 811 - Amérique Latine: architectures, villes et sociétés.	P 812 - La ville archipel. P 820 - Conception architecturale numérique.	Po 810 - Architecture, ville et transports. Po 821 - Systèmes numériques de la conception digitale.
S 809 - Activités et instrumentation de la conception 2.	So 825 - Informatique : image de représentation, image fixe. So 826 - Informatique : image de représentation, image fixe. So 834 - Architectural instability and indertermining : the (un) workings of architecture. So 840 - Comment dire ? L'architecture à l'épreuve de ses médiations.		

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

SÉMINAIRES	OPTIONNELS DE SÉMINAIRE	PROJET	OPTIONNELS DE PROJET
S 802 - APUS 1 : Architecture, projet urbain et sociétés 2.	So 811 - Amérique Latine : architectures, villes et sociétés. So 813 - Ville et architecture post-carbone.	P 804 - Conception de bâtiments mixtes : activités et logements. P 805 - Villes d'Amérique Latine. P 806 - L'édifice public. P 807 - L'édifice public. P 812 - La ville archipel.	Po 805 - Programmation et conception. Po 806 - Villes d'Amérique Latine. Po 810 - Architecture, ville et transports. Po 824 - Apprendre des villes d'ailleurs 2.
S 813 - La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables 2.	So 814 - Usage, architecture et développement durable. So 821 - Acoustique esthétique 2. So 827 - Perceptions et usages des espaces publics par l'image : situations internationales.	P 819 - Des structures d'accueil pour réfugiés. P 821 - Détours 1 / Atelier Dakar. P 824 - Pratiques du projet urbain : Apprendre des villes sud-américaines.	
S 815 - Nouvelles pratiques politiques et esthétiques dans la ville.	So 835 - Formation "langue et communication japonaises". So 838 - Pratiques professionnelles du projet durable.	P 825 - Architecture du lotissement.	

ENSEIGNEMENTS NON THÉMATISÉS

SEMESTRE 8

M.8.7 – COURS DE CONSTRUCTION 2 (AU CHOIX)	
CT801	Économie du projet
CT802	Sculpture tectonique
CT806	Connaissances et interventions sur les structures du bâti ancien et le mode d'évaluation
CT810	Relevé numérique par lasergrammétrie
CT811	Réhabilitation et développement durable, pathologies et dysfonctionnements du bâtiment
CT820	Analyse constructive par la maquette
CT823	Le " BIM " au service du projet?
CT824	Réhabilitation/interventions sur le bâti ancien
CT826	Matériaux - territoire: cycles de vie et de ville

M.8.7 – COURS DE DROIT	
DC801	Droit de la construction - <i>obligatoire</i> -
TDDC	TD construction - <i>au choix</i> -

M.8.8 – HISTOIRE (AU CHOIX)	
HA 803	Sciences, techniques et spatialité
HA 804	La société des métropoles 19 ^{ème} et 20 ^{ème} siècles
HA 806	Architecture hospitalière
HA 807	Histoire des jardins et des plantations urbaines
HA 808	Du gothique au néogothique. Résonances médiévales dans l'architecture du XIX ^{ème} siècle en Angleterre et en France
HA 810	La maison japonaise: interactions orient/occident

M.8.8 – PHILOSOPHIE (AU CHOIX)	
PH 801	Technique et lieux habités
PH 802	Images en perspective : philo et sciences cognitives
PH 803	L'Agora "philo et archi"

ENSEIGNANT(E)S

SEMESTRE 8

M.8.5 – GROUPES DE PROJET 2 (AU CHOIX)	
P802	M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, M. KERGOSIAN
P804	M. FENKER, F. AUDIGIER, J.F SCHMIT
P805	J-L. MORALES, V. LAGUIA, V. TABOADA
P806	V. CORNU, D. AFANASSIEFF
P807	B. GAUDIN, O. GUYNOT DE BOISMENU
P808	D. HENRY, L. ADRIAN ARANEDA, P. HANNEQUIN
P809	R. DE MARCO, M. HOESSLER
P812	J. NJOO, R. BOURSIER
P814	J-M. COGET, L. MARIANI
P819	Y. MAHIEU, B. DEBOMBOURG
P820	F. GUÉNA, E. LOCICÉRO, V. MONIER
P821	O. BOUCHERON, C. ROUAUD
P823	T. BABLED, J. SIGWALT
P824	M. BOURDIER, C. SECCI
P825	P. DUGUET, P. CHALLES

M.8.5 – OPTIONNELS DE PROJET 2 (AU CHOIX)	
Po 805	M. FENKER
Po 806	J-L. MORALES, C. PEDELAHORE, V. LAGUIA
Po 808	D. COUILLARD
Po 810	P. DUGUET
Po 814	J-P. RIGAUD
Po 815	G. BILLAUX
Po 818	P. HILAIRE
Po 819	V. POIRIER, A. ROLL
Po 821	F. GUÉNA, D. HAMANI
Po 823	A. LAPASSAT
Po 824	C. SECCI, L. LOPEZ, H. THOMAS

M.8.6 – SÉMINAIRES THÉMATIQUES (AU CHOIX)	
ARTS ET ESPACES	
S801A	C. ASLAN, L. FALZON, O. JEUDY
S801B	Y. KNEUSE, M. MAZLOUMAN, B. PIGOT, J. GAUTEL
S814	M. NEGRO, V. JOUVE, H. REIP, S. NAVA
ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES	
S810	S. BALEZ, D. HAMANI, N. BELKADI
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE	
S804	R. DE MARCO, C. ZAHARIA, C. SZANTO
S811	M. GAIMARD
PATRIMOINE ET MUTATIONS	
S808	A. D'ORAZIO, E. MACAIRE, V. ZAMANT
S812	X. BONNAUD, A. TUFANO, A. FREMY, P. GIRARD, C. BODART
THÉORIES ET CRITIQUES	
S807	P. CHABARD, S. DESCAT
S809	F. GUÉNA, J. SILVESTRE
VILLE, HABITAT, SOCIÉTÉ	
S802	E. AMOUGOU, M. SAIDI SHAROUZ, S. WACHTER, T. DELAVAUULT LECOQ
S813	C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE, V. LAGUIA
S815	M. ANTONIOLI, I. IOSA, A. SOTGIA, M. SAIDI

M.8.6 – OPTIONNELS DE SÉMINAIRE (AU CHOIX)	
ARTS ET ESPACES	
So 801	C. ASLAN
So 801A et B	M. MAZLOUMAN, B. PIGOT
So 804	D. COUILLARD
So 805	G. BILLAUX
So 817	F. PINATEL
So 805	G. BILLAUX, J-P. RIGAUD
So 817	L. ADRIAN ARANEDA, V. LAGUIA
ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES	
So 822	S. BALEZ
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE	
So 806	C-B. CHIU
So 813	S. WACHTER, B. WEBER
So 814	J. ZETLAOUI-LÉGER, E. DANIEL LACOMBE
So 817	F. PINATEL
So 830	C. ZAHARIA
So 835	Y. TAKANO
So 838	P. BLANDIN
THÉORIES ET CRITIQUES	
So 811	L. LOPEZ
So 825 et So 826	L. MARIANI, A. MORAND
So 834	B. PATTERSON
So 840	P. CHABARD
VILLE, HABITAT, SOCIÉTÉ	
So 811	L. LOPEZ
So 813	S. WACHTER, B. WEBER
So 814	J. ZETLAOUI-LÉGER, E. DANIEL LACOMBE
So 821	G. BILLAUX, J-P. RIGAUD
So 827	L. LOPEZ, M. SAIDI SHAROUZ
So 835	Y. TAKANO
So 838	P. BLANDIN

M.8.7 – CONSTRUCTION (AU CHOIX)	
CT801	P. ALLUIN
CT802	M. LEYRAL / F. MARTINET
CT806	L. BERGER
CT810	D. BEAUTEMS, D. HAMANI
CT811	M. LOPEZ DIAZ
CT820	J. BERGNA, A. RAYNAUD
CT823	D. BEAUTEMS, V. MONIER
CT824	V. POIRIER
CT826	V. COMITO
M.8.7 – DROIT	
DC801	A. BUSSERY (obligatoire)
TD801	A. BUSSERY (au choix)
TD802	C. NICOLAY THIBAUD (au choix)
TD803	J-B. EYRAUD (au choix)
TD804	J-B. EYRAUD (au choix)
TD805	J-B. EYRAUD (au choix)
TD806	J-B. EYRAUD (au choix)

M.8.8 – HISTOIRE (AU CHOIX)	
HA803	R. MATAR PERRET
HA804	P. LEITNER
HA806	M. GAIMARD
HA807	B. NAVINER
HA808	A. BONDON
HA810	S. DESCAT
M.8.8 – PHILOSOPHIE (AU CHOIX)	
PH801	M. ANTONIOLI
PH802	A. TUSCHER DOKIC
PH803	J. JAUPITRE



► plus d'infos sur
www.paris-lavillette.archi.fr

École Nationale Supérieure d'Architecture de **Paris-La-Villette**
144, avenue de Flandre - 75019 Paris - Tél. : 01 44 65 23 00